CONSEIL RÉGIONAL de la SANTÉ et des SERVICES SOCIAUX

le Centre

CRSSS 02

Volume 13 Numéro 7 Été 1988 Bulletin spécial

Rapport annuel 1987-1988

Chicoutimi, le 30 juin 1988

Madame Thérèse Lavoie-Roux
Ministre de la Santé et des Services sociaux

Madame la Ministre,

Nous vous déposons, par la présente, le rapport annuel des activités du Conseil régional de la santé et des services sociaux de la région Saguenay - Lac-St-Jean, pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1988.

Ce rapport vous est déposé conformément à l'article 41 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux. Il fait état des activités de notre Corporation et du travail fait en collaboration avec les établissements de notre réseau régional de santé et de services sociaux et les organismes du milieu, au cours de cette période.

Vous voudrez bien en remettre copies aux membres de l'Assemblée Nationale ainsi que le requiert la Loi.

Nous réitérons, en terminant, l'expression de notre collaboration soutenue et vous prions, Madame la Ministre, de recevoir nos salutations distinguées.

La présidente du Conseil d'administration

ELIANE RAINVILLE

Sommaire

Rapport de la présidente du Conseil d'administration 2
Le réseau régional:
Membres du C.A. du CRSSS 02 3
Cadres supérieurs 3
Membres du personnel 4
Établissements et directeurs généraux 5
Un nouveau plan d'organisation 6
Les fusions d'établissements 6
Répartition des ressources financières 7
Visite de la Commission Rochon et de la Ministre Madame Lavoie-Roux 7
Utilisation de la marge de manœuvre 7
Recherches en santé communautaire
Projets immobiliers concernant les établissements de services sociaux 8
Projets immobiliers et mobiliers concernant les établissements de santé 9
Trois nouveaux plans de services 9
Les services aux personnes âgées 10
La psychiatrie 11
Les services ambulanciers 11
Le Centre de prévention du suicide 11
Alcoolisme et autres toxicomanies 12
Le recrutement des médecins 12
Les services à la population féminine 13
La protection de la jeunesse 13
Les organismes communautaires et bénévoles 13
La protection des droits des bénéficiaires 13
Les achats en groupe 13
États financiers au 31 mars 1988 14

Publication du C R S S S (02)

Dépôt légal Bibliothèque Nationale du Québec

ISSN 0381 - 8152

Rédacteur en chef: Luc Legault

89-01084/

Rapport de la présidente du Conseil d'administration

Les activités de l'exercice financier 1987-1988 ont été particulièrement axées sur le transfert de la psychiatrie active du Centre psychiatrique de Roberval à l'Hôtel-Dieu de Roberval et sur un projet de fusion de quatre (4) centres d'accueil d'hébergement dans le district du CLSC des Prés-Bleus.

Après avoir accepté la recommandation du Conseil régional, la ministre de la Santé et des Services sociaux lui a confié le mandat de réaliser ce transfert. La programmation des services psychiatriques de l'Hôtel-Dieu de Roberval a été acceptée par le CRSSS, et le Centre psychiatrique de Roberval, à partir de sa nouvelle mission de réadaptation, élabore sa programmation et revoit son plan d'organisation pour répondre aux besoins de ses clientèles.

S'appuyant sur une étude concernant les avantages et les inconvénients d'une fusion, le Conseil régional a pris position en faveur de la fusion de quatre (4) centres d'accueil d'hébergement du district du CLSC des Prés-Bleus. Les centres d'accueil ont soumis un avis favorable à la ministre comptant sur une amélioration des services à la population âgée de ce district.

Les plans d'effectifs médicaux ont également retenu l'attention du Conseil régional au cours de cet exercice financier. Ainsi, le Conseil d'administration a adopté les plans des centres hospitaliers, des centres d'accueil d'hébergement et des centres locaux de services communautaires. L'ensemble de ces plans a permis la réalisation du plan régional des effectifs médicaux requis pour répondre aux besoins de la population du Saguenay - Lac St-Jean.

Sur le plan des communications, le Conseil régional a accru de façon substantielle ses relations avec les médias d'information, soit par des conférences de presse, des communiqués ou des entrevues. Le bulletin "Le Centre" a été publié mensuellement afin d'informer un minimum de 3500 lecteurs des activités du Conseil régional, du réseau des établissements de santé et de services sociaux et des autres organismes.

Le Conseil d'administration s'est penché sur trois plans de services au cours de l'année. En réadaptation, un plan de services individualisé pour les personnes vivant avec une déficience motrice a été adopté. Suite à l'adoption de la Loi 142, le Conseil d'administration a proposé à la ministre un programme régional d'accès à des services de santé et des services sociaux en langue anglaise. Par ailleurs, des programmes de réadaptation pour la clientèle de mésadaptation sociale d'enfants de 0 à 12 ans ont été acceptés.

Enfin, la direction générale a étudié et proposé un nouveau plan d'organisation qui fut accepté par le Conseil d'administration. Ce plan, qui sera mis en vigueur au cours du prochain exercice financier, devrait permettre au Conseil régional de mieux répondre de sa mission, notamment celle touchant la planification régionale des services, et faciliter l'atteinte de ses objectifs compte tenu de son évolution et des mandats qui lui sont confiés.

Le Conseil d'administration du Conseil régional a tout lieu d'être satisfait de l'atteinte des objectifs qu'il s'était fixé pour l'exercice financier 1987-1988, de la qualité de la gestion de son nouveau directeur général et des efforts déployés par les membres du personnel afin que notre organisation réponde le mieux possible aux attentes du Réseau régional de la santé et des services sociaux.

Eliane Rainville
Présidente du Conseil
d'administration

Le Réseau régional

Les membres du Conseil d'administration du CRSSS-02 en date du 31 mars 1988

Nom	Élu(e) ou nommé(e) par	
Bean, Gérard-Raymond	Les centres d'accueil	Directeur général Résidence Ste-Marie
Blackburn, Placide (comité de vérification)	Le Centre des services sociaux	Directeur de la protection de la jeunesse (CSS)
Boudreault, Luc	L'Université du Québec à Chicoutimi	Directeur des relations de travail à l'UQAC
Corriveau, Jennifer-Anne	Les organismes bénévoles	Directrice générale du Phare
Desmeules, Florian (comité de vérification)	La ministre	Commerçant
Fillion, Gilbert,Vice-président (comité de protection des droits des bénéficiaires)	Les maires	Enseignant
Gagnon, Rodrigue	Les centres locaux de services communautaires	Directeur général CLSC des Chutes
Harvey, Marcel	Les centres hospitaliers	Directeur général Hôpital Baie des Ha! Ha!
Pedneault, André (comité administratif)	Les collèges d'enseignement général et professionnel	Directeur des services aux étudiants (cégep de Chicoutimi)
Rainville-Laroche, Eliane Présidente	La ministre	Professeure-animatrice
Savard, Dr. Yves	Les conseils de médecins, dentistes et pharmaciens	Cardiologue
Simard-Belley, Florence (comité administratif, comité de vérification, comité de protection des droits des bénéficiaires)	La ministre	Professeure-animatrice
Soucy, Claude (comité administratif)	Les directeurs généraux	Directeur général CLSC des Coteaux
Thibault, Louis-Philippe	Membre d'office	Directeur général CRSSS-02
Tremblay, Adrien	Les maires	Contremaître J.G. Fortin

Les cadres supérieurs du conseil régional en date du 31 mars 1988

Thibault, Louis-Philippe	Directeur général
Legault, Luc	Adjoint au directeur général
Gilbert, Raymond	Directeur des services administratifs
Carrier, André	Directeur de la planification et de la programmation
Simard, Gilles	Directeur des services aux établissements (par intérim)

Les membres du personnel du CRSSS 02

Direction générale

M. Louis-Philippe Thibault	Directeur général
Mme Rena Mckoy	Secrétaire de direction, du Conseil d'administration et du comité administratif

Bureau de l'adjoint au directeur général

M. Luc Legault	Adjoint au directeur général
Mme Michèle Harvey	Conseillère, secteur des droits des bénéficiaires et des services à la clientèle féminine
Mme Lucille Dumont	Coordonnatrice du système régional d'admissions et des transferts des adultes en perte d'autonomie
Mme Hélène Soucy	Assistante-coordonnatrice
Mme Linda Hovington	Assistante-coordonnatrice
M. Réal Ouellet	Conseiller, secteur des services ambulanciers et de la formation
Mme Danielle Lamothe	Technicienne en administration
Mme Francine Tremblay	Secrétaire de direction
Mme Lise Bouchard	Secrétaire
M. Conrad Thibeault	Coordonnateur des achats en groupe
Mme Hélène Filion	Assistante aux achats en groupe
Mme Micheline Audet	Commis sénior
Mme Christine Simard	Commis sénior
M. Jean-Paul Simard	Conseiller en mesure de sécurité (contrat de services)

Direction des services administratifs

M. Raymond Gilbert	Directeur
Mme Claire Gagnon	Analyste-programmeuse
Mme Rolande Tremblay	Documentaliste
Mme Sylvie H.-Morin	Commis sénior à la comptabilité
Mme Johanne Gilbert	Commis sénior

Direction de la planification et de la programmation

M. André Carrier	Directeur
Mme Marguerite Cardin	Conseillère, secteur des services communautaires
M. Lucien Deschênes	Conseiller en analyse financière et contrôle budgétaire
Mme Diane Simard	Conseillère, secteur des services d'hébergement
M. Daniel Côté	Conseiller, secteur des services de réadaptation
M.Michel Côté	Conseiller, secteur des travaux communautaires et des organismes bénévoles
Mme Lucie Bourque	Conseillère, secteur des services de santé
Mme Carmel Boudreault	Secrétaire de direction
Mme Guylaine Chayer	Secrétaire
Mme Nathalie Gagnon	Secrétaire
Mme Huguette Savard	Secrétaire

Direction des services aux établissements

M. Gilles Simard	Directeur par intérim et conseiller, secteur des immobilisations et des locations d'espaces
Mme Louise jobin	Conseillère, secteur des équipements médicaux spécialisés et des services communs
Mme Suzanne Parent	Secrétaire de direction
Mme Christiane Fillion	Secrétaire
Mme Louise Allaire	Secrétaire

Les établissements et les directeurs généraux région 02

Nom de l'établissement	Directeur général
Centres d'accueil d'hébergement	
Foyer de Bagotvillle	M. Jean-Eudes Tremblay
Foyer Delage et Centre d'accueil Mgr Victor-Tremblay	M. Benoît Duplessis
Foyer des Années d'Or de Kénogami	M. Conrad Piché
Foyer St-Joseph de la Baie	M. Réal Fortin
Centre d'accueil Beaumanoir de Chicoutimi	M. Jean-Marie Girard
Résidence Ste-Marie	M. Gérard-R. Bean
Foyer Normandie d'Alma Inc.	Mme Céline A. Girard
Foyer Le Pionnier d'Hébertville	M. Robert Pilon (intérim)
Le Domaine du Bel Age de St-Coeur de Marie	M. Jean-Yves Fleury
Foyer de la Paix	M. Claude Théberge
Centre d'accueil de la Doré	M. Gaétan Dallaire
Foyer du Lac Bouchette Inc.	M. Benoît Duplessis (intérim)
Foyer St-Cyrille de Normandin	M. Ange-Aimé Thibeault
Le Domaine du Bon Temps	M. Yvon Racine
L'Oasis de Mistassini	M. Jacques Turcotte
Centre d'accueil Georges-Hébert	M. Robert Pilon
Centres de réadaptation	
La Villa des Lys	M. Clément Ouellet
Institut La Chesnaie	M. Gilles Bergeron
Centres Familiaux du Saguenay-Lac-St-Jean	M. Jacques Tremblay
Centre d'Entraînement à la Vie de Chicoutimi Inc.	M. Normand Dionne
Institut St-Georges	M. Claude Bédard (intérim)
Centrart	M. Camil Harvey (intérim)
Cedap	M. Martin Belley
Centres hospitaliers	
Centre hospitalier de Dolbeau	M. Olivier Côté (intérim)
Hôpital de Chibougamau Ltée	M. Guy d'Anjou
Centre hospitalier de Jonquière	M. Claude Dionne
Hôtel-Dieu d'Alma	M. Jacques Tremblay
Hôtel-Dieu de Roberval	M P.A. Garon
Centre psychiatrique de Roberval	M. P.A. Lambert
Institut Roland-Saucier	M. Lucien Martel
Hôpital de la Baie des Ha! Ha!	M. Marcel Harvey
Centre hospitalier de Métabetchouan	M. Alain Gaudreault
Hôpital de Chicoutimi	M. Maurice Cardinal
Centres locaux de services communautaires	
CLSC des Prés-Bleus	M. Michel Bernard
CLSC Saguenay-Nord	M. Carroll Malenfant
CLSC des Grands-Bois	M. René Ricard
CLSC des Chutes	M. Rodrigue Gagnon
CLSC Le Norois	M. Jacques Lévesque
CLSC du Fjord	M. Armand Demers
CLSC des Coteaux	M. Claude Soucy
CLSC de la Jonquière	M. Claude Garon
Centre de services sociaux Saguenay - Lac-St-Jean - Chibougamau-Chapais	M. Michel Le May

Un nouveau plan d'organisation

Le Conseil d'administration du Conseil régional a adopté un nouveau plan d'organisation. Les principaux objectifs recherchés sont de renforcer l'exercice des fonctions de planification régionale des services socio-sanitaires et de développer une approche clientèle susceptible de se concilier avec nos fonctions régionales de gestion de programmes.

Deux directions de soutien

Pour appuyer le fonctionnement général du CRSSS et de ses directions de production dans l'atteinte des objectifs visant à accomplir sa mission, on retrouve deux (2) directions dites de soutien; la direction des services administratifs et la direction des communications.

La direction des services administratifs subira peu de changements par rapport aux responsabilités qu'on lui connaissait; elle sera responsable des budgets, de la comptabilité et des finances, des ressources humaines et matérielles du CRSSS, du développement et de l'exploitation de l'informatique ainsi que des services auxiliaires.

La direction des communications sera évidemment responsable des communications et des relations avec les médias d'information, de la production et de la publication de différents documents publiés par le CRSSS dont le bulletin d'information "Le Centre", de la réception des plaintes et de la gestion de l'accès aux documents du Conseil régional.

Trois directions de production

La direction des ressources-réseau devra assurer la gestion des programmes et des activités destinés à favoriser le développement et le maintien des ressources humaines, matérielles et financières du réseau régional de services. On y retrouvera entre autres, les élections, la formation, le système régional d'achats en groupe, la gestion des immobilisations et des équipements, les locations d'espaces et la réalisation des analyses budgétaires et financières.

La direction de la planification assurera la gestion des activités destinées à l'identification des besoins socio-sanitaires de la population régionale et des ressources requises, de même que la gestion des activités destinées à améliorer et à évaluer les programmes de services dispensés par le réseau. Dans le cadre de sa vocation, cette direction devra élaborer des plans de services et de ressources, formuler des recommandations quant aux priorités régionales de développement et de réallocation des ressources. En plus de procéder à l'analyse des projets de politiques gouvernementales à l'égard des services socio-sanitaires et formuler les recommandations appropriées, la direction de la planification devra réaliser différents types de recherches.

Quant à la **direction des opérations réseau**, elle devra assurer la gestion des activités de concertation, de coordination et de support destinées à favoriser le fonctionnement et le maintien d'un réseau socio-sanitaire de qualité. Elle sera responsable, entre autres, de l'assistance conseil aux établissements en matière de fonctionnement et de développement et de la répartition d'enveloppes budgétaires. En plus d'assurer la coordination régionale des programmes en santé mentale, en réadaptation, en services de premières lignes, en maintien à domicile, en hébergement, en services de courte durée physique et en services de protection et consultation psycho-sociaux, cette direction effectuera la coordination régionale des admissions, la gestion des services ambulanciers ainsi que celle des travaux communautaires.

Les fusions d'établissements

Une étude de l'ENAP commandée par le Conseil régional a établi que la fusion de quatre (4) centres d'accueil d'hébergement était possible et même souhaitable dans le district du CLSC des Prés-Bleus. Cette fusion permettrait notamment d'améliorer les services aux personnes âgées dans ce secteur tout en favorisant l'utilisation rationnelle et maximale des ressources en place.

Parallèlement, les centres d'accueil du district du CLSC Le Norois ainsi que le Centre hospitalier de Métabetchouan examinaient la possiblité d'une fusion. Le Conseil d'administration du Conseil régional a même adopté des orientations par rapport à ce projet. Subséquemment, le Centre hospitalier de Métabetchouan et le Foyer Le Pionnier d'Hébertville ont décidé de procéder à une intégration du centre d'accueil au centre hospitalier.

Dans le district du CLSC de la Jonquière, trois (3) centres d'accueil d'hébergement ont entrepris des rencontres et des discussions intensives sur l'opportunité de se fusionner à court terme.

Enfin, dans le district du CLSC du Fjord, trois (3) centres d'accueil ont étudié l'opportunité d'une fusion. Cette étude n'a pas eu d'aboutissement mais ces centres d'accueil se rencontrent à l'occasion pour s'informer mutuellement de leurs activités et de leurs orientations, et des rapprochements administratifs seront éventuellement envisagés.

Répartition des ressources financières

En plus des ressources financières attribuées par la "marge de manoeuvre" du Conseil régional et les projets de recherches en santé communautaire, le Conseil régional a contribué à la consolidation et au développement de son réseau de santé et de services sociaux. Ainsi, les établissements ci-dessous ont reçu les sommes suivantes:

Catégorie d'établissement	Consolidation ou Développement	Montant
Centres locaux de services communautaires	Services à domicile (C)	76 134 $
	Maintien à domicile (C-D)	262 592 $
Département de santé communautaire	Evaluation d'un programme (D) en toxicomanie	50 000 $
Centres hospitaliers	Réadaptation de toxicomanes (D)	53 487 $
Centres de réadaptation	Mésadaptation et déficience mentale (D)	110 000 $
Centres d'accueil d'hébergement	Alourdissement (C)	453 210 $
Etablissements de santé	Equipements (D-C)	4 370 247 $
	Immobilisations (C) et autres projets	1 133 264 $
Etablissements de services sociaux	Equipements (C)	367 949 $
	Immobilisations (D-C)	612 600 $
Conseil régional	Système d'admission	80 000 $
	Grand total:	**7 769 474 $**

Visite de la Commission Rochon et de la Ministre Madame Thérèse Lavoie-Roux

Dans le cadre de la consultation sur le rapport de la Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux, le président de la Commission, monsieur Jean Rochon, accompagné de quelques commissaires, a rencontré quelques deux cents (200) personnes oeuvrant dans le Réseau régional ou au sein d'organismes communautaires et bénévoles.

Cette rencontre avait un objectif d'information sur les principaux thèmes du rapport.

A son tour, en mai dernier, madame Lavoie-Roux rencontrait près d'une centaine de personnes faisant partie de soixante (60) organismes différents afin de les consulter sur les principales recommandations du rapport.

Le Conseil régional a été étroitement associé à ces visites qui relèvent de sa fonction de "susciter la participation de la population à la définition de ses besoins et à l'administration des établissements de santé et des services sociaux".

Utilisation de la marge de manoeuvre en 87-88

Depuis 1982-1983, le Conseil régional utilise annuellement un fonds appelé "marge de manoeuvre", lequel, dans la plupart des conseils régionaux, a été affecté de façon récurrente. Ce fonds est utilisé pour le financement de projets non récurrents, ou, s'ils le sont, dont la récurrence est assurée par les établissements concernés. Cette année, le montant alloué a été de 351 000$ pour le financement des projets suivants:

Résidence Ste-Marie	Réalisation des plans d'intervention
Foyer Normandie	Réalisation des plans d'intervention
Foyer Lac Bouchette	Implantation des plans d'intervention
Résidence Ste-Marie	Suivi des dossiers-réinsertion sociale
Ch Métabetchouan	Programme de soins adaptés aux états confusionnels
Hôtel-Dieu de Roberval	Abandon-dépannage
Hôpital de Chicoutimi	Guide pratique d'utilisation du matériel en thérapie intraveineuse
Institut Roland-Saucier	Guide d'information psychiatrique
Institut Roland-Saucier	Formation de gardiennes
CRH	Implantation du système PLAISIR
CH de Jonquière	Vidéo information à la clientèle
Villa des Lys	Projet de stimulation précoce et de répit dépannage
Villa des Lys	Conseiller aux activités occupationnelles
Centrart	Services d'assistance éducative
Institut St-Georges	Formation à la réalité d'un foyer de groupe
Centre d'entraînement à la Vie	Agent d'intrégation
Ensemble des CLSC	Modèle d'évaluation des programmes
Ensemble des CLSC	Implantation d'un modèle d'intervention en soins infirmiers
Centre de services sociaux	Promotion et recrutement de ressources non institutionnelles

Projets de recherches en santé communautaire

Chaque année, le Conseil régional recommande au Ministère de la santé et des services sociaux le financement de certains projets de recherches en santé communautaire. Au cours de l'exercice 1987-1988, voici quels sont les projets qui ont été retenus, pour un total de 162 868 $:

DSC de Roberval	**Projet d'évaluation d'impact de 4 différents programmes de prévention auprès des enfants de 0-5 ans et de leur famille**	**15 769 $**
DSC de Chicoutimi	**La mortalité par accidents et traumatismes et les accidents de la route-DSC de Chicoutimi 76-85**	**21 985 $**
CSS	**Recherche en intervention auprès des enfants abusés sexuellement, ainsi qu'auprès de leur famille** (le comité suggère un financement sur 9 mois pour la partie évaluation seulement)	**25 000 $**
DSC de Chicoutimi	**Pour une diffusion des particularités socio-sanitaires de la population féminine du Saguenay - Lac-St-Jean**	**20 966 $**
DSC de Chicoutimi	**Description et évaluation des maladies vasculaires cérébrales (ACV) dans la région du Saguenay - Lac-St-Jean**	**34 148 $**
Projet régional (discussions en cours)	**Doubler l'échantillon régional de l'enquête Santé Québec**	**45 000 $**

Projets immobiliers concernant les établissements de services sociaux

En 1987-1988, le Conseil régional a particulièrement permis la réalisation de projets visant un réaménagement fonctionnel en incluant, s'il y a lieu, des travaux de sécurité et vétusté. La répartition de l'enveloppe budgétaire de 612 600 $ est la suivante:

86% en projets de réaménagement fonctionnel (incluant des travaux de sécurité et vétusté lorsque requis de le faire)
14% en projets spécifiquement reliés à la vétusté

L'identification de besoins non satisfaits, à la fin de l'exercice 1987-1988, fait état de 2 655 000 $ pour des projets immobiliers de moins de 250 000 $, dont la répartition est la suivante:

Catégo. Etablis.	Réam. fonct.	Sécu.	Vétusté	Aug. capa.	Total
CAH	20%	7%	12%	2%	**41%**
CAR	26%	1%	24%		**51%**
CLSC*	3%		1%		**4%**
CSS**			4%		**4%**
Total	49%	8%	41%	2%	**100%**

* Seul le CLSC des grands Bois est propriétaire, les autres CLSC occupent des locaux loués.
** Le CSS est propriétaire de seulement un immeuble à Chicoutimi, représentant environ 20% de ses espaces. Les autres espaces sont des locaux loués.

Les demandes pour des projets de plus de 250 000 $ sont de 30 612 000 $ dont la répartition est la suivante:

Catégo. Etablis.	Réam. fonct.	Sécu.	Vétusté	Augm. capa.	Total
CAH	44%	2%	1%		**47%**
CAR	20%	* 9%			**29%**
CLSC	24%				**24%**
CSS	0%				**0%**
Total	88%	11%	1%		**100%**

* Correspond aux projets de l'Institut St-Georges, de Centrart Inc. et de l'Institut La Chesnaie et n'est qu'une évaluation approximative, considérant que ces travaux doivent être réalisés simultanément avec des travaux de réaménagement fonctionnel ou de reconstruction.

Projets immobiliers et mobiliers concernant les établissements de santé

Le budget régulier de l'année 1987-1988 de $ 1 892 512. a été augmenté en septembre 1987 et en mars 1988, pour un grand total de $ 3 703 512. dont la répartition est la suivante:

* 26 % versé aux établissements (budget annuel)
* 24 % subvention du Ministère de la santé et des services sociaux pour l'achat d'équipements médicaux dans le cadre du programme de rehaussement technologique
* 24 % subvention du MSSS pour l'achat d'équipements médicaux dans le cadre du programme de recrutement et de rétention des médecins spécialistes
* 7% subvention du Conseil régional pour la réalisation par des établissements de projets immobiliers (réfec. de toitures)
* 3% versé à titre de péréquation à certains établissements
* 15% subvention du Conseil régional pour l'achat d'équipements médicaux

Les subventions du MSSS correspondent dans l'ensemble aux priorités de réalisation définies annuellement par le Conseil régional.
De plus, un montant additionnel de 2 000 000 $ a été octroyé par le MSSS pour l'achat et installation d'un accélérateur linéaire.

Les besoins exprimés à la fin de l'exercice financier 1987-1988.

Les besoins exprimés en matière de projets immobiliers sont de 49 518 000 $ répartis ainsi:

* 13% en projets reliés à la sécurité
* 28% en projets reliés à la vétusté
* 43% en projets reliés à des réaménagements fonctionnels
* 16% en projets reliés à une augmentation de capacité

Les besoins exprimés en matière de projets mobiliers sont de 14 025 000 $ répartis ainsi:

* 29% en projets d'équipements médicaux et reliés au maintien des actifs
* 53% projets d'équipements médicaux reliés au développement technologique
* 7% en projets d'équipements non médicaux reliés au maintien des actifs
* 11% en projets d'équipements reliés à l'arrivée de nouveaux médecins.

Trois nouveaux plans de services

Le conseil régional a adopté trois nouveaux plans de services pour le bénéfice de la population régionale. Le premier concerne "les programmes de réadaptation pour la clientèle de mésadaptation sociale d'enfants de 0 à 12 ans" et le second établit "un programme régional d'accès à des services sociaux en langue anglaise". Enfin, le Conseil d'administration a entériné un plan de services individualisé pour les personnes vivant avec une déficience motrice acquise au cours d'un accident cérébro-vasculaire ou d'un traumatisme cranien. Un second volet de ce plan devrait être adopté en 1988-1989, lequel portera sur la réadaptation des personnes vivant avec une déficience motrice congénitale ou causée par une maladie dégénérative.
Pour les enfants mésadaptés sociaux de moins de 12 ans, ceux qui présentaient des troubles graves de comportement devaient être transférés vers la région de Québec pour recevoir des services de réadaptation. Consciente que cette situation était inacceptable même si elle ne se produisait pas fréquemment, la Commission administrative des services de réadaptation demandait aux Centres familiaux de revoir leur programmation afin de rendre des ressources disponibles pour la réadaptation. En même temps, la Commission souhaitait qu'on reprécise les services de réadaptation nécessaires pour cette clientèle.
Parce qu'avec des bénéficiaires de moins de douze (12) ans le placement institutionnel ne peut être qu'une mesure d'exception, l'organisation des services de réadaptation doit reposer sur une structure légère et faire appel le plus possible à des ressources externes de l'institution.
L'accent sera mis davantage sur les services externes de réadaptation qui permettent de rejoindre l'enfant et sa famille directement dans leur milieu. Ils faciliteront aussi une intervention plus précoce et plus efficace et ce, avant que la déterioration n'oblige à un placement institutionnel.
La mise en place d'un tel réseau de services ne peut cependant se réaliser sans l'ajout de ressources financières importantes qui ne sont pas disponibles dans notre région. Dans l'attente du financement nécessaire, les Centres famillIaux doivent ajuster leurs services afin de pouvoir offrir la réadaptation à long terme le plus tôt possible.
La démarche de la Commission administrative vient confirmer l'importance de mettre sur pied des services de réadaptation spécifiques pour la clientèle des jeunes mésadaptés socio-affectifs. Consciente que les ressources actuelles consenties à ce secteur d'intervention sont insuffisantes pour permettre une réponse adéquate à tous les besoins, la Commission administrative de réadaptation a décidé d'en faire une de ses priorités de développement.
En ce qui concerne le programme régional d'accès à des services de santé et à des services sociaux en langue anglaise, suite à l'adoption de la loi 142 par l'Assemblée nationale, le Conseil régional a soumis celui du Saguenay-Lac-St-Jean à madame Thérèse Lavoie-Roux en mai dernier.

(suite page suivante)

Trois nouveaux plans de services (suite)

Ce programme régional devra être approuvé par le gouvernement avant d'entrer en vigueur. La région du Saguenay - Lac-St-Jean - Chibougamau-Chapais comptait, au recensement en 1986, 2705 personnes de langue maternelle anglaise ou parlant l'anglais et une autre langue non officielle sur une population totale de 299 863 personnes.

Les principaux bassins d'anglophones sont situés à Chibougamau-Chapais (330), Alma (200), Ville de la Baie (500), Jonquière (735) et Chicoutimi (395). Roberval et Saint-Félicien en comptent 110 ensemble.

Pour la confection de ce plan, la communauté anglophone a été consultée ainsi que tous les établissements de santé et de services sociaux de notre région. Les mesures les plus populaires que les établissements concernés sont disposés à prendre touchent la disponibilité permanente, à l'accueil et à l'urgence, d'une liste du personnel bilingue, l'affectation temporaire de personnes bilingues auprès d'un bénéficiaire anglophone, des cours de conversation anglaise au personnel le plus fréquemment appelé à communiquer en anglais et l'attribution de postes à des personnes bilingues, toutes autres conditions étant égales par ailleurs.

Le Conseil régional devra attendre l'approbation de la ministre avant de demander aux établissements concernnés de mettre en vigueur le programme régional d'accès à des services de santé et des services sociaux en langue anglaise.

Le Conseil d'administration a entériné un document d'orientation et un plan de service qui précisent les modalités grâce auxquelles notre région entend répondre plus adéquatement aux besoins des personnes ayant subi un accident cérébro-vasculaire (ACV) et de toute personne ayant subi un traumatisme qui nécessite de la réadaptation physique.

Sommairement, on prévoit la mise sur pied d'équipes multi-disciplinaires de réadaptation dans les principaux hôpitaux de la région afin de prendre en charge globalement et rapidement la clientèle à desservir. On recommande aussi, pour les clientèles plus lourdement handicapées, la mise sur pied d'unités à moyen séjour que l'on devrait retrouver dans chacune des sous-régions (2). Les documents font aussi une large place aux interventions qui doivent faciliter l'intégration sociale de cette clientèle.

Les services aux personnes âgées

L'évaluation des clientèles hébergées en centres d'accueil d'hébergement et en soins prolongés a été réalisée au cours du présent exercice financier. Les données qu'on a pu en tirer permettent de constater qu'en 1987, comparativement à 1984, il y a eu un accroissement significatif de l'alourdissement des clientèles et ce, autant au Saguenay qu'au Lac St-Jean. Il n'y a aucun doute que le système régional de coordination des admissions et des transferts, joint au vieillissement naturel des cientèles, explique ce phénomène. Cette évaluation permettra au Conseil régional une meilleure planification des programmes et des services, une orientation plus adéquate des clientèles en attente d'hébergement, la répartition des enveloppes de développement et l'analyse des bases budgétaires.

Concurremment, l'opération "places réelles" a été amorcée. Elle consiste à étudier la fonctionnalité des établissements concernés. En effet, la majorité des centres d'accueil d'hébergement ont été construits il y a une quinzaine d'années pour recevoir une clientèle relativement très autonome par rapport à celle qui les occupe aujourd'hui.

Quant on sait que les personnes admises actuellement sont en grande perte d'autonomie, il est évident que beaucoup de locaux ne sont pas aménagés pour recevoir des personnes qui circulent en chaise roulante ou à l'aide de marchette.

En collaboration avec les établissements concernés, le Conseil régional espère être en mesure, avec les données obtenues, d'améliorer la qualité de vie et les services offerts aux personnes en perte d'autonomie.

Quant à la coordination régionale des admissions et des transferts, l'exercice financier 1987-1988 a permis d'atteindre une allure de croisière très satisfaisante avec la collaboration des établissements concernés. Les politiques et procédés temporaires ont été actualisés et adaptés. Ils touchent notamment les équipes multidisciplinaires, les comités d'orientation-admission, le comité régional de coordination, les admissions d'une personne en liste d'attente et les admissions d'urgence et enfin, les transferts et les échanges entre deux établissements.

On trouvera, ci-près, quelques statistiques comparatives sur les admissions faites au cours des deux derniers exercices financiers.

Nombre de bénéficiaires admis

1986-1987	1987-1988
210	352

Nombre de réunions des divers comités

	1986-1987	1987-1988
Equipes multi	48	74
Orientation /admission	13	17
Coordination	1	4

Bien qu'il soit perfectible, le système régional de coordination des admissions et des transferts des adultes en perte d'autonomie donne satisfaction et permet l'octroi aux bénéficiaires des meilleures ressources disponibles compte tenu de leurs besoins au moment de leur admission ou de leur transfert.

La psychiatrie

Au cours de cette année, la ministre de la santé et des services sociaux ayant accepté la recommandation du Conseil régional à l'effet de transférer la psychiatrie active du Centre psychiatrique de Roberval à l'Hôtel-Dieu, les activités ont été nombreuses.

Un comité directeur a été formé pour permettre au Conseil régional d'exécuter son mandat de maître d'oeuvre de ce transfert. Ainsi, pendant que le Centre psychiatrique redéfinissait sa vocation et ses programmes pour devenir un centre de réadaptation, l'Hôtel-Dieu préparait les modifications de la sienne en faisant approuver sa programmation en psychiatrie par le Conseil régional. Parallèlement, d'une part, une étude était amorcée afin d'établir la partie du budget devant être transférée et gardée en fiducie tant que le transfert ne sera pas complété; d'autre part, l'Hôtel-Dieu étudiait les modifications physiques pour l'installation de la psychiatrie en ses murs.

De plus, le Conseil régional confirmait à l'Hôtel-Dieu l'octroi d'un budget récurrent destiné au développement d'une clinique externe de psychiatrie.

Les établissements de santé et de services sociaux du secteur ont été associés aux démarches entourant cette activité majeure dans la sous-région Lac St-Jean. Quant à la sous-région Saguenay, incluant le Lac St-Jean ouest, les services psychiatriques ont été perturbés par la démission de plusieurs psychiatres de l'Institut Roland-Saucier. Ces psychiatres ont également cessé de donner des services dans les centres hospitaliers de cette sous-région pour s'établir en privé.

Le Conseil régional a recommandé au Ministère de la santé et des services sociaux que des conditions particulières de rémunération et autres soient accordées aux psychiatres oeuvrant dans cette sous-région. Enfin, le Comité administratif du Conseil régional a adopté le texte d'un mémoire qui a été déposé à la Commission parlementaire sur le projet de politique de santé mentale.

Le Conseil s'est dit d'accord avec l'approche et les grands principes énoncés dans ce projet de politique en santé mentale "Pour un partenariat élargi".

La grande force de cette politique est certainement de resituer la personne au centre de nos préoccupations et de reconnaître à son entourage et à la communauté des capacités et des compétences dans la recherche de solutions à ses besoins.

Le Conseil régional a émis toutefois des réserves à l'égard de certains moyens proposés pour atteindre les objectifs. Ces réserves portent plus particulièrement sur la pertinence de créer des postes d'ombudsperson, sur le manque d'orientations provinciales quant aux rôles et fonctions des ressources communautaires de services, leurs statuts et leur mode de financement.

De même, tout en étant d'accord avec le rôle confié aux conseils régionaux, le CRSSS a demandé que ceux-ci soient dotés de moyens et investis d'un réel pouvoir d'utilisation des ressources financières affectées à la mise en place des services en santé mentale identifiés dans la démarche de planification régionale.

Finalement, certaines priorités de développement citées dans la première étape du plan d'action devraient être vérifiées régionalement avant d'être confirmées comme prioritaires.

Les services ambulanciers

Au début de l'exercice financier, le Comité administratif a adopté un nouveau réglement déterminant les conditions et les modalités de délivrance et de renouvellement des permis d'exploitation et un autre touchant les normes d'équipement, de fonctionnement et d'inspection des services d'ambulance.

Dernièrement, le Conseil d'administration du Conseil régional mettait en vigueur une nouvelle politique pour l'allocation et le renouvellement des contrats de services d'ambulance pour les zones subventionnées.

Les activités reliées à l'administration régionale des services ambulanciers ont été perturbées par les négociations provinciales entre le gouvernement et les employés des firmes ambulancières et entre le gouvernement et les propriétaires des firmes. Enfin l'informatisation des données tirées des déclarations de transport a été complétée, autant pour l'exercice 1986-1987 que celui de 1987-1988. Ces données facilitent les prises de décision dans la gestion des services ambulanciers.

Le Centre de prévention du suicide 02 et le réseau régional

Le Centre de prévention du suicide 02, dont les activités ont débuté au cours de l'exercice financier 1986-1987, s'est penché au cours de la dernière année sur sa complémentarité avec les ressources institutionnelles du Réseau régional de la santé et des services sociaux. Plus particulièrement, un protocole d'entente est actuellement à l'étude par les CLSC de la région afin d'établir les responsabilités respectives des divers intervenants en ce qui concerne la problématique du suicide dont on sait que le taux est très élevé dans notre région. Des ententes pourraient donc intervenir prochainement entre le Centre de prévention du suicide et certains CLSC.

Alcoolisme et autres toxicomanies

L'alcoolisme et les autres toxicomanies ont fait l'objet d'une attention particulière en 1987-1988. Compte tenu de l'importance de mieux connaître les populations à risque et leurs besoins, une somme de 50 000 $ a été accordée au Département de santé communautaire de l'Hôpital de Chicoutimi.

Ce montant doit servir principalement à l'engagement d'un professionnel qui aura pour mandat de préparer un programme régional de prévention. Le Département de santé communautaire de l'Hôtel-Dieu de Roberval est associé à cette opération qui touche également les intervenants du réseau et hors réseau préoccupés par la prévention des toxicomanies. Le solde du montant accordé servira, après l'étude, à implanter et à assurer des actions préventives auprès des clientèles-cibles.

Par ailleurs, le Centre hospitalier de Jonquière a reçu une somme de 53 478 $ pour desservir prioritairement la clientèle féminine et développer pour elle des services externes. L'expérimentation déjà vécue par ce centre hospitalier en 1983 de même que la présentation d'un projet de clinique externe déjà structuré ont amené le Conseil régional à accorder cette subvention.

Enfin, l'Institut La Chesnaie de Roberval a reçu une somme de 35 000 $ pour l'engagement d'un intervenant en toxicologie auprès de la clientèle jeunesse.

Le recrutement des médecins

Le recrutement des médecins

Afin de faciliter le recrutement des médecins omnipraticiens et spécialistes, le Conseil régional, avec l'appui de son Comité régional de recrutement, a produit un vidéo intitulé "Une région dynamique, une médecine active". Cet outil de promotion a été et sera utilisé lors des tournées de recrutement.

Et les mesures incitatives

Supporté dans ses actions par son Comité régional de recrutement des effectifs médicaux, le Conseil régional a été, encore cette annnée, très actif afin d'inciter les médecins omnipraticiens et spécialistes à s'installer dans la sous-région désignée Lac St-Jean. Les mesures incitatives produisent des effets puisque le pourcentage de parachèvement des plans d'effectifs en spécialité est passé de 35 % à 49 % depuis juin 1985. Au chapitre de l'omnipratique, les centres hospitaliers ont pu assurer les services d'urgence et éviter le "dépannage" contrairement aux années précédentes.

Au cours de 1987-1988, le Conseil régional a accordé 42 primes d'installation à 16 spécialistes, 24 omnipraticiens et 2 directeurs de services professionnels, pour un montant total de 381 927 $.

Des bourses de formation spécialisée ont été octroyées à 3 futurs médecins spécialistes pour un total de 75 000 $. Quant aux postes de résidents réservés aux régions désignées, les 8 postes disponibles pour notre région ont été comblés dans les disciplines suivantes: chirurgie orthopédique, psychiatrie (3), chirurgie générale, pédiatrie (2) et neurochirurgie.

Les plans d'effectifs médicaux

Le Conseil d'administration du Conseil régional a adopté, à l'automne, les plans d'effectifs médicaux des centres locaux de services communautaires et des centres d'accueil d'hébergement ainsi que ceux des centres hospitaliers. L'adoption de ces plans a permis la confection du plan régional des effectifs médicaux requis pour satisfaire les besoins de notre population.

Les équipements médicaux spécialisés

Après que son acquisition eut été recommandée par le Conseil régional, le ministère de la Santé et des Services sociaux a informé l'Hôpital de Chicoutimi qu'il pourrait disposer bientôt d'un accélérateur linéaire. Il s'agit d'un projet d'environ 2 500 000 $.

Sur le plan des constructions, au cours de cet exercice financier, la construction d'une aile de vingt-quatre (24) lits a débuté au Centre hospitalier de Dolbeau. Quant à l'Hôpital de la Baie des Ha! Ha!, le programme fonctionnel et technique de son futur hôpital de jour a été accepté et le réaménagement de ses cliniques externes et de l'urgence a été programmé pour réalisation en 1989.

Enfin, sur recommandation de sa Commission administrative régionale des projets d'immobilisation et de location d'espaces des centres hospitaliers, le Conseil régional a adopté un plan quinquennal de renouvellement et de développement de la radiologie.

Les services à la population féminine

Dans le domaine des conditions de vie des femmes, en collaboration avec le ministère de la justice, le Conseil régional s'est largement impliqué dans la concertation visant à contrer la violence faite aux femmes. Cette concertation s'est faite dans toute la région et les intervenants-es concernés-es sont des procureurs de la Couronne, des infirmières de CLSC ou d'hôpitaux, des policiers, des travailleuses sociales et des responsables de centres d'hébergement pour femmes. Plusieurs comités locaux ont été formés pour maintenir cette concertation.

Le volet "planning et sexualité" a fait l'objet d'une attention particulière. L'inventaire des ressources et des services offerts a été remis à jour et la définition des besoins explorée en vue de permettre au Conseil régional d'adopter des orientations dès l'automne prochain. Ensuite, un plan de services régional pourra être mis de l'avant.

La protection de la jeunesse

Le Centre de services sociaux, par sa direction de la protection de la jeunesse (D.P.J.), a tenté, au cours de l'année, d'éliminer les listes d'attente. Pour ce faire, certains établissements du réseau régional ont été mis à contribution; ce sont notamment des centres locaux de services communautaires et des centres de réadaptation pour mésadaptés socio-affectifs. Notre région a pu disposer d'une somme de 63 100 $ pour l'évaluation et de 24 000$ pour la prise en charge. Les établissements concernés par cette problématique faisant de leur mieux avec les ressources disponibles et les mandats qui leur sont propres, le Conseil régional a constitué un comité qui a pour objectif de proposer des modalités d'intervention différentes et d'éliminer les "irritants" afin d'en arriver à une meilleure collaboration inter-établissement.

La protection des droits des bénéficiaires

Entre le premier avril 1987 et le 31 mars 1988, le Conseil régional a reçu et traité 43 plaintes, soit 6 de plus qu'au cours de l'exercice financier précédent. Ces plaintes sont déposées, dans la majorité des cas, par les bénéficiaires ou par leur famille. De ces 43 plaintes, 8 étaient fondées, 26 non fondées et 9 non évaluables ou hors mandat. Voici un tableau comparatif du nombre et des objets des plaintes des 2 dernières années:

Objets	1986-1987	1987-1988
Qualité des soins - services dispensés au bénéficiaire	10	7
Qualité des relations humaines et des communications	4	2
Accessibilité et continuité des services	20	24
Qualité du milieu de vie et des ressources matérielles		2
Aspect financier	1	6
Autres droits des bénéficiaires	2	2
Total	37	43

Les organismes communautaires et bénévoles

Les organismes communautaires et bénévoles prennent de plus en plus de place en complémentarité avec le Réseau institutionnel régional de la santé et des services sociaux. Aussi, le Conseil régional leur a accordé une attention particulière au cours de l'année, notamment en les faisant connaître par l'intermédiaire du bulletin d'information "Le Centre" et aussi, en leur réservant une place toute spéciale lors des audiences tenues par madame Lavoie-Roux au cours de sa consultation sur les grandes recommandations de la Commission Rochon.

Les achats en groupe

Les achats effectués dans le cadre du système géré par la Commission régionale des achats en groupe ont été de l'ordre de 14 188 158$, soit une augmentation de 22,4% par rapport à l'exercice 1986-1987 et de 34% par rapport à l'exercice 1985-1986. Près de 70% des achats sont effectués dans trois (3) catégories de produits seulement soit l'alimentation, les fournitures médicales et les produits pharmaceutiques.

Sommaire des opérations de l'exercice financier se terminant le 31 mars 1988

Fonds	Solde du fonds au 31 mars 1987	Revenus	Déboursés	Solde du fonds au 31 mars 1988
Fonds d'exploitation/activités principales	269, 188.00 $	1,971,262.00 $	1.954,490.00 $	285,960.00 $
Fonds d'exploitation/autres activités	1, 278,679,00 $	720,687.00 $	766,208.00 $	1,233,158.00 $
Fonds des activités autofinancées	(13, 011.00 $)	229,281.00 $	232,108.00 $	(15,838.00 $)
Fonds gérés	2,899,330.00 $	33,733,742.00 $	33,908,806.00 $	1,924,266.00 $
Total	**3,634,186.00 $**	**36,654,972.00 $**	**36,861,612.00 $**	**3,427,546.00 $**

Fonds d'exploitation
Etat des revenus et dépenses
Activités principales et autres activités
Exercice terminé le 31 mars 1988

	Activités principales	Autres activités	Total
Revenus			
Subventions régulières	1,557,120.00 $	582,399.00 $	2,139,519.00 $
Subventions spéciales	116,900.00 $	69,256.65 $	186,156.65 $
Intérêts	52,157.06 $	63,610.48 $	115,767.54 $
Autres revenus	245,085.19 $	5,421.00 $	250,506.19 $
Total des revenus	**1,971,262.25 $**	**720,687.13 $**	**2,691,949.38 $**
Dépenses			
Salaires	1,360,814.66 $	20,102.31 $	1,380,916.97 $
Avantages sociaux	95,592.15 $	1,624.30 $	97,216.45 $
Frais de déplacements	72,469.55 $	16,475.19 $	88,944.74 $
Achat de services	154,257.53 $	110,280.21 $	264,537.74 $
Communications	89,570.63 $	29,234.42 $	118,805.05 $
Loyer	88,922.03 $	549.97 $	89,472.00 $
Fournitures et matériel	25,582.77 $	258.19 $	25,840.96 $
Immobilisations et équipements	30,000.00 $	0.00 $	30,000.00 $
Transfert	37,280.37 $	587,683.24 $	624,963.61 $
Autres dépenses			
Total des dépenses	**1,954,489.69 $**	**766,207.83 $**	**2,720,697.52 $**
Surplus (déficit) de l'exercice	**16,772.56 $**	**(45,520.70 $)**	**(28,748.14 $)**

Fonds d'exploitation
État des revenus et dépenses des autres activités
Exercice terminé le 31 mars 1988

	Formation perfection-nement	Développement informa-tique	Alourdisse-ment des clientèles	Médecins en régions éloignées	Ressources alternatives santé mentale	Total
Revenus						
Subventions régulières	52,000.00 $	----	51,041.00 $	63,424.00 $	415,934.00 $	582,399.00 $
Subventions spéciales	---	---	---	69,256.65 $	---	69,256.65 $
Intérêts	2, 889.48 $	8,554.00 $	4,870.00 $	4,085.00 $	43,212.00 $	63,610.48 $
Autres revenus	5,421.00 $	---	---	---	---	5,421.00 $
Total des revenus	**60, 310.48 $**	**8,554.00 $**	**55,911.00 $**	**136,765.65 $**	**459,146.00 $**	**720,687.13 $**
Dépenses						
Salaires	20,102.31 $	---	---	---	---	20,102.31 $
Avantages sociaux	1,624.30 $	---	---	---	---	1,624.30 $
Frais de déplacements	4,317.04 $	---	---	12,158.15 $	---	16,475.19 $
Achat de services	34,484.66 $	15,750.52 $	59,334.57 $	710.46 $	---	110,280.21 $
Communications	1,129.01 $	---	---	28,105.41 $	---	29,234.42 $
Loyer	549.97 $	---	---	---	---	549.97 $
Fournitures et Matériel	258.19 $	---	---	---	---	258.19 $
Immobilisations/équip.	---	---	---	---	---	---
Transfert	---	20,000.00 $	40,622.59 $	71,256.65 $	455,804.00 $	587,683.24 $
Autres dépenses	---	---	---	---	---	---
Total des dépenses	**62,465.48 $**	**35,750.52 $**	**99,957.16 $**	**112,230.67 $**	**455,804.00 $**	**766,207.83 $**
Surplus (déficit) de l'exercice	**(2,155.00 $)**	**(27,196.52 $)**	**(44,046.16 $)**	**24,534.98 $**	**3,342.00 $**	**(45,520.70 $)**

Fonds d'exploitation
Bilan au 31 mars 1988

	1987-88	1986-87
Actif à court terme		
Encaisse	1,743,908.42 $	1,479,177.00 $
Dépôts à terme		
Comptes à recevoir	2,010.38 $	32,740.00 $
Subventions à recevoir	343,342.22 $	1,475.00 $
Frais payés d'avance	150.00 $	1,929.00 $
Avances au fonds	160,574.62 $	12,628.00 $
Avances frais de déplacement		
Total	**2,249,985.64 $**	**1,527,949.00 $**
Passif à court terme		
Comptes et frais courus à payer	335,517.55 $	87,767.00 $
Avances de fonds	395,351.31 $	42,199.00 $
Sous-total	**730,868.86 $**	**129,966.00 $**
Solde du fonds		
Opérations courantes	285,959.48 $	118,819.00 $
Développement informatique	122,803.48 $	150,000.00 $
Formation et perfectionnement	19,427.16 $	22,068.00 $
Alourdissement des clientèles	60,479.15 $	104,525.00 $
Médecins en région éloignée	130,271.68 $	105,737.00 $
Ressources alternatives		
FN santé mentale	900,175.83 $	896,834.00 $
Sous-total	**1,519,116.78 $**	**1,397,983.00 $**
Total	**2,249,985.64 $**	**1,527,949.00 $**

Fonds des immobilisations

Bilan au 31 mars 1988

	1987-88	1986-87
Actif à court terme		
Encaisse		
Dû par le fond d'exploitation	56,652.00 $	41,729.00 $
Sous-total	**56,652.00 $**	**41,729.00 $**
Immobilisation au coût	467,954.00 $	452,877.00 $
mobilier et équipement		
Améliorations locatives		
Bâtisse	48,696.00 $	48,696.00 $
Sous-total	**516,650.00 $**	**501,573.00 $**
Total	**573,302.00 $**	**543,302.00 $**
Passif à long terme		
Découverts de banque		
Emprunts de banque		
Comptes à payer		
Sous-total		
Solde du fonds	**573,302.00 $**	**543,302.00 $**
Total	**573,302.00 $**	**543,302.00 $**

Fonds des activités autofinancées
Etat des revenus et dépenses
Exercice terminé le 31 mars 1988

Achats et services en commun

	1987-88	1986-87
Revenus		
Contributions des établissements	224,067.00 $	211,956.00 $
Intérêts	3,242.00 $	1,722.00 $
Autres revenus	1,972.00 $	3,274.00 $
Total des revenus	**229,281.00 $**	**216,952.00 $**
Dépenses		
Salaires	151,826.00 $	135,375.00 $
Avantages sociaux	10,632.00 $	9,720.00 $
Frais de déplacement	16,824.00 $	18,819.00 $
Achat de services	12,673.00 $	10,962.00 $
Communications	12,055.00 $	8,945.00 $
Loyer	8,241.00 $	9,702.00 $
Fournitures et matériel	6,128.00 $	17,092.00 $
Immobilisations et équipements	13,729.00 $	767.00 $
Total des dépenses	**232,108.00 $**	**211,382.00 $**
Surplus (déficit) de l'exercice	**(2,827.00 $)**	**5,570.00 $**

Fonds des activités autofinancées
Bilan au 31 mars 1988

Achats et services en commun	1987-88	1986-87
Actifs à court terme		
Encaisse	20,001.00 $	6,608.00 $
Dépôt à terme		
Comptes à recevoir	1,178.00 $	406.00 $
Total	**21,979.00 $**	**7,014.00 $**
Passif à cour terme		
Découvert de banque		
Dû au fonds d'immobilisation	12,000.00 $	0.00 $
Comptes et frais courus à payer	9,200.00 $	2,000.00 $
Dû au fonds d'exploitation du CRSSS	16,617.00 $	11,780.00 $
Dû au fonds d'exploitation-équipements		
Sous-Total	**37,817.00 $**	**13,780.00 $**
Solde du fonds		
Achats et services en commun	(15,838.00 $)	(6,766.00) $
Sous-total	**(15,838.00 $)**	**(6,766.00 $)**
Total	**21,979.00 $**	**7,014.00 $**

Fonds d'immobilisations des activités autofinancées
Bilan au 31 mars 1988

Achats et services en commun	1987-88	1986-87
Actifs à court terme		
Encaisse		
Dépôts à terme		
Dû par le fonds d'exploitation	12,000.00 $	0.00 $
Sous-total	**12,000.00 $**	**0.00 $**
Immobilisations au coût mobilier	39,047.00 $	37,318.00 $
et équipements		
Sous-total	**39,047.00 $**	**37,318.00 $**
Total	**51,047.00 $**	**37,318.00 $**
Passif à long terme		
Découverts de banque		
Emprunts de banque		
Comptes à payer		
Sous-total		
Solde du fonds	51,047.00 $	37,318.00 $
Total	**51,047.00 $**	**37,318.00 $**

Fonds gérés par le Conseil régional
Sommaire des bilans au 31 mars 1988

	Fonds des immobilisations CA, CLSC, CSS	Fonds des équipements des CA, CLSC et du CSS	Fonds des immobilisations des CH	Fonds des locations d'espaces	Fonds subventions des services ambulanciers	Fonds des services en CLSC	Fonds des travaux communautaires	Fonds de subventions organismes bénévoles
Actif								
Encaisse	---	186,230	276,083	315,195	295,679	130,993	104,026	2,760
Enveloppe allouée	1,056,416	64,402	1,462,478	---	---	---	---	---
Int. sur emprunt	2,236	19,270	35,948	---	---	---	---	---
Cpts et/où sub.rec.	---	---	---	---	15,120	11,725	---	---
Dû par un fonds	---	---	---	---	---	9,205	---	---
Subv, à recevoir	---	---	75,000	51,500	---	---	---	---
Total	**1,058,652**	**269,902**	**1,849,509**	**366,695**	**310,799**	**151,923**	**104,026**	**2,760**
Passif								
Emp. de banque	7,006	---	---	---	---	---	---	---
Int. à payer-emp.	2,236	19,270	35,948	---	---	---	---	---
Proj. et/ou subv.	---	---	---	---	---	---	---	---
Autor. à payer	1,168,397	169,904	1,823,631	125,647	73,237	29,542	104,718	---
Dû à un fond	---	---	---	---	---	43,957	---	
Sous-total	**1,177,639**	**189,174**	**1,859,579**	**125,647**	**73,237**	**73,499**	**104,718**	---
Solde du fonds								
Solde du début	**90,680**	**726**	**-99,882**	**260,985**	**49,665**	**857,029**	**90,739**	**8,859**
Augmentation								
Enveloppe allouée	612,600	496,600	2,865,500	2,208,100	1,004,139	3,391,753	524,100	139,419
Subv. Int. sur emp.	5,453	45,728	264,933	---	---	---	---	---
Revenus d'intérêts	14,078	11,231	2,052	34,481	12,325	28,543	8,143	2,576
Abrogations	---	---	---	---	---	---	---	---
Autres	---	---	---	---	---	---	---	94,700
Sous-total	**722,811**	**554,285**	**3,032,603**	**2,503,566**	**1,066,129**	**4,277,325**	**622,982**	**245,554**
Diminutions								
Projets autorisés	836,345	427,829	1,831,490	2,262,518	---	---	623,674	---
Subventions	---	---	946,250	---	794,825	4,154,944	---	148,094
Int. sur emprunt	5,453	45,728	264,933	---	---	---	---	---
Autres	---	---	---	---	33,742	43,957	---	94,700
Sous-total	**841,798**	**473,557**	**3,042,673**	**2,262,518**	**828,567**	**4,198,901**	**623,674**	**242,794**
Solde à la fin	**-118,987**	**80,728**	**-10,070**	**241,048**	**237,562**	**78,424**	**- 692**	**2,760**
Total	**1,058,652**	**269,902**	**1,849,509**	**366,695**	**310,799**	**151,923**	**104,026**	**2,760**

Fonds développement régional	Fonds du programme services de réadaptation	Fonds de la marge de manoeuvre	Fonds des projets en santé communautaire	Fonds du programme des mesures incitatives	Fonds arrivées de médecins coûts-sys	Fonds rationnalisations service buanderie	Fonds prévention en toximanie	Total
182,905	97,146	27,714	343,818	463,353	318,700	0	0	2,744,602
---	---	---	---	---	---	---	---	2,583,296
---	---	---	---	---	---	---	---	57,454
225,000	59,387	351,200	---	---	20,000	---	---	682,432
---	---	---	---	---	---	20,000	12,500	41,705
---	---	---	---	---	---	---	---	126,500
407,905	**156,533**	**378,914**	**343,818**	**463,353**	**338,700**	**20,000**	**12,500**	**6,235,989**
---	---	---	---	---	---	---	---	7,006
---	---	---	---	---	---	---	---	57,454
---	---	---	---	---	---	---	---	---
---	---	338,072	270,158	---	---	---	---	4,103,306
100,000	---	---	---	---	---	---	---	143,957
100,000	---	**338,072**	**270,158**	**0**	**0**	**0**	**0**	**4,311,723**
400,000	**133,578**	**-3,412**	**35,316**	**275,047**	**0**	**0**	**0**	**2,099,330**
---	20,264,729	351,200	142,588	702,500	338,700	20,000	12,500	33,074,428
---	---	---	---	---	---	---	---	316,114
7,905	55,777	15,494	20,089	35,806	---	---	---	248,500
---	---	---	---	---	---	---	---	---
---	---	---	---	---	---	---	---	94,700
407,905	**20,454,084**	**363,282**	**197,993**	**1,013,353**	**338,700**	**20,000**	**12,500**	**35,833,072**
---	---	---	---	---	---	---	---	5,981,856
---	20,297,551	322,440	124,333	550,000	---	---	---	27,338,437
---	---	---	---	---	---	---	---	316,114
100,000	---	---	---	---	---	---	---	272,399
100,000	**20,297,551**	**322,440**	**124,333**	**550,000**	**0**	**0**	**0**	**33,908,806**
307,905	**156,533**	**40,842**	**73,660**	**463,353**	**338,700**	**20,000**	**12,500**	**1,924,266**
407,905	**156,533**	**378,914**	**343,818**	**463,353**	**338,700**	**20,000**	**12,500**	**6,235,989**

Si non livré
retourner à:
CONSEIL RÉGIONAL
de la SANTÉ et des
SERVICES SOCIAUX
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
Siège social: 930 est, rue Jacques-Cartier
Chicoutimi - Téléphone: 545-4980 - G7H 2A9

Développement d'un outil de communication avec les clientèles du Conseil régional

Le bulletin d'information "Le Centre" s'est rajeunit en se donnant un nouveau visage et en étant publié une fois par mois entre septembre et juin. Habituellement, le contenu est réparti sur huit (8) pages et son tirage a été augmenté à 3 500 exemplaires distribués dans tout le réseau régional y compris les bureaux de médecins, de dentistes, de professionnels para-médicaux et les salles d'attente de tous les établissements. Il paraît environ dix (10) jours après les réunions du Conseil d'administration du Conseil régional, fait connaître ses principales décisions, recommandations ou orientations en plus de fournir de l'information sur les services du réseau régional.

Le présent rapport annuel est tiré à 4000 exemplaires et permet au Conseil régional de mieux faire connaître, à toutes ses clientèles, ses activités et ses réalisations du dernier exercice financier.

Communication par l'image (Chicoutimi)